

LE FUTUR ACCORD DE PARIS : UN ENJEU FONDAMENTAL POUR TOUS LES CITOYENS

DENIS STOKKINK EST PRÉSIDENT DU THINK & DO TANK POUR LA SOLIDARITÉ ET ESTELLE HUCHET EST CHARGÉE DE PROJETS DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DE CE MÊME THINK & DO TANK.

EN DÉCEMBRE 2015, LA 21ÈME CONFÉRENCE DES PARTIES (COP 21) DE L'ONU ACCUEILLERA LES ÉTATS PARTICIPANTS À PARIS DANS L'ESPOIR D'ABOUTIR À UN NOUVEL ACCORD CLIMATIQUE MONDIAL. À CETTE OCCASION, LE THINK & DO TANK POUR LA SOLIDARITÉ, ENGAGÉ EN FAVEUR D'UNE EUROPE SOLIDAIRE ET DURABLE, REVIENT SUR LES ENJEUX ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET SOCIÉTAUX QUI SE CACHENT DERRIÈRE CETTE NÉGOCIATION ENVIRONNEMENTALE INTERNATIONALE. AU TRAVERS DE SES ÉTUDES ET PROJETS, POUR LA SOLIDARITÉ AGIT EN TANT QUE PRÉCURSEUR DANS LA RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE ENTRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, JUSTICE SOCIALE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.

EYES on EUROPE : La COP 21 s'annonce comme un tournant dans la politique internationale de l'environnement. Mais qui est concerné par les négociations climatiques qui auront lieu à Paris et par les enjeux qui en découlent ?

DENIS STOKKINK : Pour l'Europe, il s'agit d'une chance inestimable d'accueillir cette conférence qui sera le théâtre d'enjeux mondiaux. L'Union européenne peut avoir comme ambition d'influencer le déroulement des négociations de la COP 21, dont les décisions, on peut l'espérer, auront en retour un impact sur tous les acteurs européens. Les États membres ont une énorme responsabilité en la matière, aux côtés de la Commission européenne. Au sein du think & do tank POUR LA SOLIDARITÉ, nous avons produit deux notes d'analyse mettant en perspective le rôle potentiel de l'UE au sein de la COP 21 (L'UE au sein de la gouvernance climatique internationale : un sursaut à la COP 21 de Paris ?) ainsi que les positions environnementales de la nouvelle Commission européenne (Commission Junker : quelle politique pour l'environnement ?). Ce Sommet climatique concerne en tout état de cause de nombreuses politiques publiques touchant à la fois les acteurs économiques mais également les acteurs sociaux.

ESTELLE HUCHET : Vu l'enjeu des changements climatiques, la société civile se doit de développer une stratégie d'influence du Sommet de Paris. C'est une question de démocratie participative telle que décrite et défendue dans l'article 11 du traité de Lisbonne, qui instaure notamment les initiatives citoyennes européennes.

EoE : Vous évoquez la dimension sociale de ces négociations, que peut-on espérer en la matière ?

DS : On parle assez peu de la dimension sociale des négociations climatiques, alors que la part des dépenses liées à l'énergie dans les budgets des ménages est en augmentation depuis 15 ans, surtout chez les plus pauvres. Près de 25% de la population se trouve en situation de précarité énergétique, c'est une dimension qui mérite toute notre attention. Les réfugiés climatiques sont un autre enjeu sous-estimé, car des gens sont bel et bien forcés de quitter leur lieu historique de vie à cause des changements climatiques. Il suffit pour s'en rendre compte de prendre l'exemple de l'État du Vanuatu qui a récemment fait l'actualité et qui, à terme, verra ses terres disparaître et sa population contrainte de se réfugier dans les pays voisins. Cette nouvelle forme d'immigration est en pleine expansion.

EH : L'Union européenne reste un consommateur majeur d'énergie dans le monde. Elle est également inévitablement un des premiers émetteurs de gaz à effet de serre. Ce déséquilibre dans l'utilisation des ressources énergétiques mondiales est enfin à l'ordre du jour des négociations internationales via la question de la responsabilité différenciée des États partis à la Convention. L'UE se devra d'être une force de propositions en la matière, d'autant qu'il s'agit là du seul enjeu de solidarité de ces prochaines négociations.

EoE: On comprend bien la dimension sociale de ces négociations... Quid de sa dimension économique ?

DS : Pour rebondir sur les enjeux de précarité énergétique et de cohésion sociale, il faut mettre en évidence le fait que cette cohésion sociale peut être source de croissance, et pas uniquement l'inverse. On peut prendre l'exemple des logements sociaux qui sont de manière générale mal isolés, ce qui provoque de fortes dépenses liées au chauffage pour les populations les plus pauvres qui ne peuvent investir dans des travaux d'isolation. Si l'État investissait dans ces travaux d'isolation en faveur des plus démunis, cela permettrait de créer de la richesse économique. En effet, dans ce cas, la part du budget des ménages alloué au chauffage diminuerait, ce qui permettrait d'augmenter leur pouvoir d'achat.

« Ce Sommet climatique concerne en tout état de cause de nombreuses politiques publiques touchant à la fois les acteurs économiques mais également les acteurs sociaux. »

Au vu des changements climatiques et de l'obligation que nous avons de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, un nouveau modèle économique doit émerger. Il nous semble indispensable que ce nouveau modèle se base sur les principes d'une économie circulaire, qui vise à réduire la production de déchets en les considérant comme des ressources à réemployer, réutiliser ou recycler tout au long du cycle économique. POUR LA SOLIDARITÉ a par ailleurs produit une note d'analyse qui dresse l'état de la situation en Europe au vu de la législation existante et du récent abandon du paquet économie circulaire par la Commission européenne (L'économie circulaire en Europe : un pas en avant, deux pas en arrière ?). Cette économie circulaire se base sur ce que l'on nomme la croissance endogène : il s'agit d'un développement fondé sur les ressources du territoire sur lequel on se situe. Cette croissance endogène permet de surcroît l'émergence d'initiatives locales et « territorialisées » et apporte des réponses économiques à des besoins sociaux.

Un autre élément se rapporte à l'approvisionnement énergétique de l'UE qui, dans le contexte de la crise ukrainienne, cherche à sortir de sa dépendance à l'égard de ses fournisseurs extérieurs. Toutes les sources d'énergies renouvelables devront être mobilisées afin d'atteindre cet objectif. Ces changements sont possibles à l'aide d'une volonté politique forte, comme on peut le voir en Allemagne ou au Danemark.

EH : Qui plus est, avec l'économie circulaire et les perspectives liées aux changements climatiques, nous avons la possibilité de donner des réponses locales aux enjeux globaux qui seront discutés au Sommet climatique de Paris. Ces enjeux environnementaux mondiaux nous concernent très concrètement, sur nos territoires. Nous commençons doucement à nous en rendre compte.

EoE: Quels impacts pourraient avoir ces changements d'orientation sur l'emploi ?

DS : La croissance endogène est porteuse de projets économiques à haute intensité de main d'œuvre. Les projets d'économie circulaire sont en effet « labour intensive », c'est-à-dire pourvoyeur d'emplois, notamment peu qualifiés. Alors que l'Europe compte actuellement 24 millions de chômeurs, ce nouveau modèle économique semble être une réponse adéquate aux enjeux d'aujourd'hui. L'économie circulaire est également créatrice de ce que l'on nomme « les emplois verts », autrement dit des emplois qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La Commission européenne, au travers de sa stratégie Europe 2020, a clairement mis en évidence le potentiel de ce secteur en termes de création d'emplois pour les dix prochaines années.

« Au vu des changements climatiques et de l'obligation que nous avons de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, un nouveau modèle économique doit émerger. »

Ce modèle économique favorise également l'émergence d'initiatives locales, porteuses d'emplois dans des structures non délocalisables. Le secteur de l'économie sociale est particulièrement actif dans le domaine.

Malheureusement, les premières initiatives de la Commission sont peu encourageantes en la matière, puisque Jean-Claude Juncker a supprimé la perspective d'une directive sur l'économie circulaire telle qu'elle était initialement prévue. C'est un signal négatif envoyé aux entreprises et aux citoyens européens. On ne peut qu'espérer que la Commission rétablisse ce manquement face à des enjeux prioritaires, afin d'arriver aux négociations de Paris avec un discours politique cohérent. Il ne reste que peu de temps...